

JUILLET-AOÛT
2011

Saint-Grégoire

le mensuel

**Saint-Grégoire
au service de
l'énergie durable**



Réalisé par les services municipaux
de la ville de Saint-Grégoire


Saint-Grégoire



Les «artistes de rue» à la page...

en actions

3

- Le STAR met en place de nouveaux circuits scolaires pour la rentrée 2011-2012
- La Médiathèque se végétalise

citoyenne

4, 5, 6, 7

- Expression des élus
- Plan d'Action en Energie Durable : premier bilan des actions réalisées
- 24 boulevard de la Belle Epine devient propriété de la ville de Saint-Grégoire
- Le Conseil Municipal accueille une 8^{ème} adjointe
- Le budget global 2011 réparti en 15 politiques d'action

au cœur de...

8, 9

- Centre Hospitalier Privé : la concertation garante d'un projet d'extension intégré

au quotidien

10

- Plan Canicule : recenser les personnes âgées isolées

passionnée

11, 12, 13

- USG Basket ball retour sur une année de présidence
- Le club de badminton sous les feux de la rampe
- ADMR Trait d'Union Bol d'Air : une expérience innovante d'accueil temporaire
- Marche Nord'Ille de Saint-Grégoire : la nouvelle association réservée à la marche nordique
- Traditionnelle fête annuelle de la résidence Bellevue
- 9^{ème} Prix des Lecteurs : 10 romans à lire, 1 à élire

entre nous

14

- 7 « woman farmer » du GEDA de Rennes Nord publient un livre de cuisine
- Zoom service : Enfance, Jeunesse et Sports

l'agenda

16

Un partenariat entre Electricité Réseau Distribution France (ERDF) et différents services de la mairie de Saint-Grégoire a abouti à la réalisation d'un graphe sur le transformateur électrique de la rue de l'Odet, dans le quartier de la Belle Epine.

Lassé de constater diverses dégradations répétées sur ses transformateurs, le réseau de distribution ERDF a dans un premier temps demandé aux services techniques de la mairie de Saint-Grégoire quelles solutions ils pouvaient apporter. Les services techniques ont alors proposé d'associer à cette réflexion le service Enfance, Jeunesse et Sports. Ce dernier a envisagé de réaliser un graphe sur les murs d'un transformateur électrique de la ville. La maison des Jeunes, le Pass'âge, a donc constitué un groupe de réflexion composé de sept jeunes âgés de 12 à 16 ans pour déterminer la thématique de la fresque. A l'issue de quatre réunions « brain storming », les sept jeunes (Pauline Kolb, Lorène Gautun, Gillian Mouton, Pierre Cloitre, Arthur Sachot, Arnaud Deshayes et Alexi Corcuff) ont défini le fil conducteur qui sera réalisé sous forme de dessin : le développement durable, les énergies renouvelables et le monde rural. Un thème bucolique discordant, par rapport au support, un transformateur, plutôt synonyme d'urbanisme. La fresque a été réalisée à la fin du mois de mai par les jeunes, accompagnés d'un grapheur professionnel : Arnaud Dubois. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre ERDF, les services techniques et le service Enfance, Jeunesse et Sports de Saint-Grégoire. La fresque est aujourd'hui terminée, vous pouvez admirer le travail des jeunes grégoriens sur le transformateur de la rue de l'Odet. D'autres fresques devraient être réalisées sur d'autres transformateurs de la ville.



Saint-Grégoire le mensuel

Mensuel édité par la Ville de Saint-Grégoire
Tirage : 4700 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} semestre 1996, n°1224-5890.
Directeur de la publication : Pierre Breteau
Rédaction : Service communication
Photographies : Service communication, associations
Conception graphique : Agence Galet Jade
Mise en page : ISICOM - Isabelle Lemièrre
Impression : Technique Plus Impression
02 99 62 46 74



Le STAR met en place de nouveaux circuits scolaires

pour la rentrée 2011-2012

A partir du lundi 5 septembre 2011, une nouvelle organisation du transport scolaire sur le territoire de l'agglomération rennaise sera mise en place. Cette décision a été prise par Rennes Métropole, collectivité en charge des transports, dans l'objectif d'apporter une nouvelle dynamique en terme de desserte des établissements scolaires de l'agglomération.

Ces nouveaux circuits scolaires vont permettre la diminution des temps de trajets des élèves : l'objectif fixé est de ne plus dépasser 30 minutes de temps de transport pour les voyageurs pris en charge les premiers. Cette nouvelle organisation permettra aux voyageurs les plus éloignés de gagner 5 à 10 minutes de temps de trajet. Le service sera simplifié pour les utilisateurs : ils pourront emprunter la même ligne à l'aller et au retour. L'accès à l'information sera également plus simple et complet pour les familles. Enfin, les conditions de sécurité des voyageurs seront améliorées lors des attentes aux points d'arrêts : ceux-ci vont être progressivement aménagés et matérialisés.

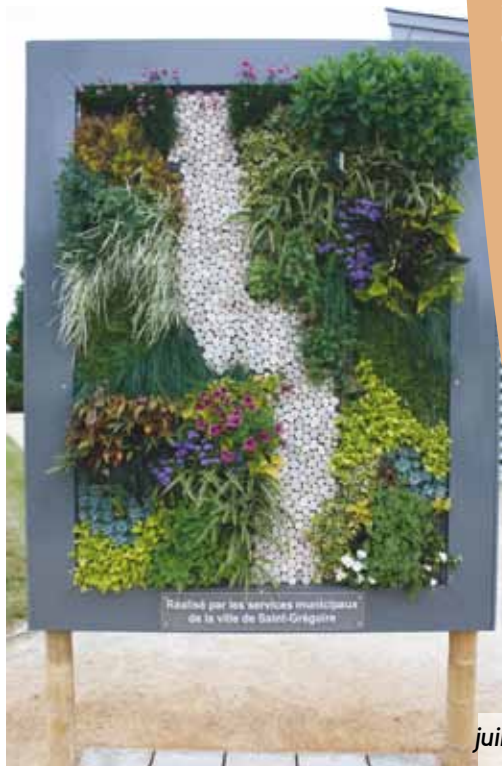
Rennes Métropole, et le STAR (exploitant du réseau de transport de l'agglomération rennaise) mettent à disposition un kit d'information comprenant un atlas des circuits scolaires desservant le passage des bus dans Saint-Grégoire. Ce kit sera prochainement disponible en Mairie. Une page web est intégralement dédiée sur ces nouveaux circuits scolaires aux adresses suivantes :

- www.star.fr
- www.star.fr/fr/se-deplacer/itineraires/fr/se-deplacer/itineraires/les-lignes-scolaires.html

La Médiathèque se végétalise

Conçu par les services municipaux de la Mairie de Saint-Grégoire, la Médiathèque vous ouvre ses portes avec un mur végétal extérieur.

Un jardin vertical de 3x1,87 m de hauteur composé de plantes variées et enracinées. Il requiert simplement de la lumière et un peu d'eau mais en faible quantité, le mur végétal ne nécessite pas d'entretien particulier et est très résistant. Cet ornement donne une illusion de ville-jardin. Le mur végétal permet d'amener de la couleur en ville, il évolue au cours du temps (saisons et années), c'est en quelque sorte une oeuvre vivante. De plus, selon le choix des plantes il peut avoir des propriétés odoriférantes.



Edito



Champs Grégoriens : L'agriculture, de l'Ille à la Flume

Il y a un malentendu agricole en France : on parle souvent d'agriculture sans trop savoir très bien de quoi on parle, on chante les louanges de l'agriculture française mais on oublie la réalité, on oublie le quotidien, on oublie les difficultés des agriculteurs. On dit partout vouloir aider les agriculteurs, mais on ne leur dit pas la vérité sur la réalité européenne. On ne leur dit pas la vérité sur la concurrence mondiale. On ne leur dit pas toujours la vérité sur les défis économiques de demain.

Notre agriculture a d'abord besoin d'un cap. Ce cap, c'est l'alimentation. C'est une évidence, la fonction première de l'agriculture est de nourrir. La légitimité de notre agriculture tient donc à la qualité de l'alimentation qui est apporté à tous. C'est pourquoi il vient d'être voté une politique publique de l'alimentation qui reposera sur des objectifs nutritionnels contraignants et contrôlés pour la restauration collective en particulier scolaire.

L'agriculture doit d'abord être une agriculture diversifiée : le modèle des exploitations de taille démesurée avec des produits uniformes n'est pas pour nous. Il n'est pas conforme à notre tradition. Il n'est pas dans notre intérêt économique. Il est néfaste pour l'emploi. Une production diversifiée, cela suppose des circuits de commercialisation renouvelés, en particulier le développement des circuits courts. Cela suppose enfin un engagement des collectivités locales en matière de restauration collective. C'est ce choix qui est fait à Saint-Grégoire, puisqu'à côté de l'augmentation constante de la part du Bio, 80 % des produits servis viennent de Bretagne et du grand-ouest.

Notre agriculture bretonne est aussi une agriculture durable. Ce cap a été fixé depuis plusieurs années. Il est conforme aux attentes de la société française. Il doit donc être tenu. Mais il doit être tenu en tenant compte de la réalité économique des producteurs comme de la concurrence européenne. La compétitivité est la condition du maintien du modèle français. Si nous sommes compétitifs du producteur jusqu'au transformateur, nous pourrions non seulement sauver mais surtout affirmer notre modèle agricole.

Nous devons croire dans les forces et dans les atouts de l'agriculture française.

Agriculture ne veut pas dire seulement tradition et passé. Agriculture veut dire aussi innovation, recherche, compétitivité et développement durable.

Agriculture en Bretagne veut tout simplement dire avenir. C'est donc pour découvrir cette agriculture innovante, compétitive, fondée sur une longue tradition, que je suis heureux de vous inviter à la conférence débat organisée par les agriculteurs autour de Luc Guyot, président de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) le jeudi 1er septembre à Saint-Grégoire sur le thème peut-on nourrir le monde et le veut-t-on ? et le samedi 3 septembre 2011 au comice agricole organisé sur le territoire de Saint-Grégoire. Évènement majeur et festif pour les agriculteurs, il sera pour nous tous l'occasion de mieux connaître ce monde agricole qui nous entoure, mais qu'il est nécessaire de mieux faire découvrir

Pierre Breteau
Maire de Saint-Grégoire



Le CHP va s'agrandir : quels enjeux pour Saint-Grégoire ?

Comme annoncé dans la presse, le Centre Hospitalier Privé va construire 4600 m2 de locaux supplémentaires sur la « partie est » du site, proche des habitations des Melliers et de la Brèteche, pour y implanter les urgences (activité en forte croissance), et y étendre les pôles « Ambulatoire » et « Cancérologie ».

Ce développement doit être accueilli positivement, mais encore faut-il bien prendre en compte tous ses impacts sur notre commune.

Sur le trafic automobile

Avec 1100 salariés et praticiens et 46 500 patients (chiffre 2009 hors urgence), les activités de la clinique génèrent un trafic important de véhicules et des difficultés de stationnement dans les quartiers les plus proches. Il manque déjà 200 places de parking. Qu'en sera-t-il après l'extension ?

Quel impact sur le plan de déplacement urbain déjà élaboré ? Sur les parkings publics ? La mise en place de parcmètres autour du site ne conduira-t-elle pas à un transfert vers les parkings un peu plus éloignés, près des habitations ?

Et sur l'environnement proche

Avant d'accorder le permis de construire, la municipalité doit s'assurer de la pertinence des solutions apportées :

- au traitement des nuisances sonores générées par les machineries nouvelles et anciennes (tours aérorefrigérées, compresseurs..)

- à l'intégration paysagère des nouveaux bâtiments (on est en « entrée de ville »).

Une obligation de résultat

Des engagements oraux avaient été pris par le directeur de la clinique avant l'extension de 2004 et on en connaît les résultats...

Cette fois-ci, il faut un document qui engage le gestionnaire du CHP, le groupe Vivalto, vis-à-vis de la Mairie, et qui comprenne :

- un état des lieux avant extension,
- les moyens mis en œuvre,
- des objectifs quantifiés,

et qui prévoit une évaluation des impacts 2 ou 3 ans après les travaux.

Information publique

La Mairie doit profiter de ce besoin d'extension du CHP pour corriger les erreurs du passé, et faire que le CHP s'inscrive durablement dans notre commune, sans plus nuire à la qualité de vie de ses riverains.

Les enjeux sont tels que la Mairie se devra d'organiser une réunion publique d'information, quand le projet sera jugé recevable par la municipalité.

Les élus de l'opposition sont à votre écoute

<http://ensemble-ambition-saintgregoire.fr>

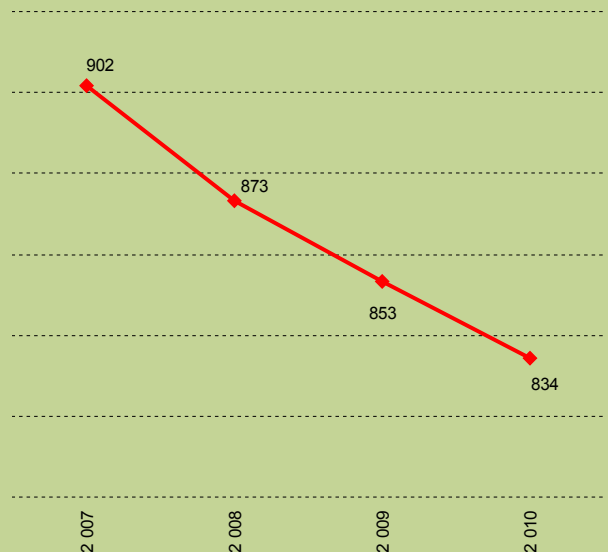
Lors de la séance du Conseil Municipal du 23 juin dernier, Celui-ci analysait le compte administratif, et les comptes de gestion de la ville de Saint-Grégoire.

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (qui indique les intentions de dépenses et de recettes) des réalisations effectives.

Ces documents sont de véritables révélateurs de la situation financière de la ville.

Eléments chiffrés :

- Les efforts de gestion engagés depuis 2008 commencent à porter leurs fruits puisque **les charges de fonctionnement** (en euros par habitant) ont diminué de près de 8% **entre 2007 et 2010 à Saint-Grégoire** quand elles ont augmenté en moyenne de 9,5% sur Rennes Métropole (hors Rennes).



- **Entre 2008 et 2010 la masse salariale a été maîtrisée à Saint Grégoire avec une hausse de 4,8%.** En comparaison sur la même période les dépenses des communes de la métropole ont progressé en moyenne de 9,8 %. Seize communes ont vu leur masse salariale augmenter de plus de 11 % dont qui 6 ont connu une hausse de plus de 20%.

- **Enfin quand la ville de Saint-Grégoire dépense 100 euros en fonctionnement elle investit dans le même temps 48 €.** Pour mémoire la moyenne des communes de la métropole rennaise est de 36 €.

La majorité va donc continuer ses efforts de gestion interne afin de garantir une situation financière saine qui nous permettra d'investir d'avantage encore au service des grégoriennes et des grégoriens.



Plan d'Action en Energie Durable : premier bilan des actions réalisées

A l'issu de la convention des Maires sur le climat de décembre 2009, la ville de Saint-Grégoire, accompagnée d'autres communes du canton de Betton, s'est engagée à définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Les deux principaux objectifs sont de lutter contre les changements climatiques et de mieux maîtriser les besoins énergétiques. La ville de Saint-Grégoire, signataire de cette convention, s'engage d'ici 2020 à réduire de 20% ses émissions de CO₂, d'augmenter de 20% son efficacité énergétique et d'utiliser 20% d'énergies issues de sources renouvelables. C'est dans ce contexte que la ville a établi un plan climat pour atteindre ces objectifs.

Le Conseil Municipal de la ville de Saint-Grégoire a délibéré un Plan Action en Energie Durable qui sera réactualisé tous les deux ans. Nous vous proposons d'effectuer un bref bilan des actions menées par la municipalité concernant les thématiques suivantes :

- **l'éclairage public** : la ville a mis en place son extinction nocturne entre 1h30 et 5h30 et a réalisé un diagnostic qui permettra de remplacer les réverbères énergivores et responsables de pollution lumineuse du ciel. Egalement, certains abris bus sont équipés de panneaux solaires pour assurer leur éclairage.

- **le patrimoine communal** : les bâtiments récemment construits ou rénovés (Ferme du Bas de la Lande, Base Kayak, Microcrèche Coloriage...) ou en cours de construction (Pôle Espoir Tennis) respectent les normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) et HQE (Haute Qualité Environnementale). Par exemple, ces bâtiments sont équipés de ventilation à double flux qui permet de changer l'air intérieur tout en conservant la chaleur. Une bonne partie des équipements communaux est équipée de détecteurs de présence pour leur éclairage : ceux-ci ne fonctionnent qu'en présence de personne. Les circuits d'éclairage ont été révisés de sorte à n'éclairer que la partie d'une pièce occupée plutôt que son intégralité. Les

menuiseries sont progressivement remplacées. Courant mai, les portes et fenêtres de l'Espace Châteaubriand ont été changées. Les serres municipales ont été équipées d'un écran thermique pour limiter les déperditions thermiques. Un suivi des consommations en temps réel en eau et en électricité a été mis en place dans les bâtiments communaux.

- **les déplacements doux** : des pistes cyclables ont été construites pour favoriser l'utilisation du vélo (entre Rennes Nord et le centre-ville, boulevard de la Bouttière...). Certaines sont équipées d'un revêtement de type écologique. Ce réseau de piste cyclable a été renforcé avec la création d'un maillage. Le parc à vélo de la Forge favorise l'inter modalité entre différents modes de transport. La mairie a fait l'acquisition de vélo électrique pour favoriser ce mode de déplacement. Une réflexion est en cours concernant le parc automobile de la ville.

- **la sensibilisation et la mobilisation des agents** : les utilisateurs des bâtiments municipaux sont incités à être économes : économie de papier en n'imprimant que le nécessaire et en recto verso. Les agents sont encouragés à éteindre les éclairages des locaux lorsqu'ils les quittent, etc...

- **l'habitat** : lors des dépôts de permis de construire, la ville assure une incitation à la construction aux normes HQE et BBC.


Le maire à votre écoute
Écrivez au maire

Expéditeur
NOM :
ADRESSE :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



24 boulevard de la Belle Epine

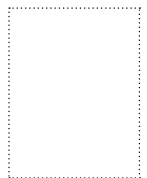
devient propriété de la ville de Saint-Grégoire

Les conjoints Jerot sont propriétaires d'une maison située 24 boulevard de la Belle Epine d'une superficie totale de 1 064m² dont 147m² de terrain. Par un courrier en date du 14 mars 2011, les propriétaires ont informé la Ville de Saint-Grégoire de leur intention de vendre ce bien au prix de 380 000€, demandant si la municipalité était intéressée par ce bien.

Cette propriété est située dans le lotissement de la Cité des Jardins à proximité du groupe scolaire Paul Emile Victor. Compte tenu de sa localisation, la Mairie a préempté cette habitation afin d'éviter que certains promoteurs ne la démolissent et reconstruisent un bâtiment sur plusieurs étages. La Mairie a donc utilisé son droit de préemption dans le seul objectif de préserver le cadre du quartier de la Cité des Jardins, conserver l'harmonie et la cohérence de l'habitat dans ce secteur, notamment en vue de la requalification des espaces publics. Un projet immobilier, type immeuble, dénaturerait totalement le paysage.



Saint-Grégoire



Hôtel de Ville de Saint-Grégoire

M. le Maire

BP 96 232

35 762 Saint-Grégoire Cédex



Le Conseil Municipal accueille une 8^{ème} adjointe

Le 19 mai dernier, le Conseil Municipal a élu un nouvel adjoint en la personne de Laetitia Remoissenet, en charge des Finances. Saint-Grégoire, le Mensuel lui a posé quelques questions sur ses missions.

Le Mensuel : Quel bilan pouvez-vous faire de ce mi-mandat ? Quelles ont été les mesures mises en place afin de maîtriser le budget public ?

Laetitia Remoissenet : Nous avons engagé une démarche importante sur notre communication financière. Bien souvent, les budgets communaux sont communiqués selon une présentation comptable. Aussi, pour une meilleure lisibilité et compréhension de tous, nous avons souhaité construire et suivre le budget de la ville par politique publique. Cette démarche a deux vertus : la première d'avoir une culture commune des budgets et la deuxième de connaître le montant alloué pour chaque domaine de compétence. En interne, l'objectif était de permettre une appropriation des budgets par les élus afin de responsabiliser chacun et de porter collectivement le budget de la ville... Aujourd'hui, nous communiquons et pilotons nos budgets à l'aide de tableaux de bord connus de tous. A l'instar d'une meilleure lisibilité des budgets, nous avons souhaité également élaborer nos tarifs de la même manière en les basant sur un taux d'effort de la commune. Cette nouvelle tarification permet d'appréhender le coût réel du service apporté au grégorien tout en prenant en compte la dimension sociale par une tarification différenciée par tranche pour une plus équité.

Le Mensuel : Il vous reste encore 3 ans pour ce mandat, comment comptez-vous assurer les investissements prévus par la Municipalité ?

Laetitia Remoissenet : Nous avons en effet un plan d'investissement ambitieux établi par la municipalité. Une de mes missions est d'assurer l'adéquation entre ce plan de financement et les ressources disponibles de la commune en d'autres termes être garante des grands équilibres financiers. Un plan d'investissement au-delà des projets doit donner les orientations en termes de capacité d'autofinancement à dégager et de niveau d'emprunt à mobiliser.

Nos outils de pilotage nous ont aujourd'hui permis d'avoir une parfaite connaissance de nos dépenses et recettes et de prévoir leurs évolutions. Même si la prévision n'est jamais un exercice facile, elle est nécessaire d'une part pour fixer les orientations budgétaires et d'autre part pour identifier comme nous avons déjà pu le faire les leviers de marge de manœuvre au sein de chaque politique publique. Si la maîtrise des budgets est un axe fort de la délégation finance, un des projets phare du mandat sera également la mise en place de nouveaux moyens de paiement pour tous les grégoriens bénéficiant des prestations communales. Nous souhaitons nous engagés vers une modernisation des moyens de paiement dont les modalités restent encore à définir mais dont l'objectif sera bien de faciliter le recours et le paiement de chacune de nos prestations communales (restauration scolaire, inscription à l'Accueil de Loisirs, réservation de salle ...)

Le Mensuel : Tous ces investissements ne vont-ils pas creuser la dette publique et augmenter les impôts locaux ?

Laetitia Remoissenet : L'un des de nos engagements vis-à-vis des habitants de Saint-Grégoire était « une augmentation des impôts au rythme de l'inflation ». Nous tenons cet engagement depuis le début du mandat. Il me semble qu'avant d'activer le levier des recettes fiscales, il nous faut explorer toutes les pistes de maîtrise de la dépense et d'optimisation interne de la ressource. Nous continuerons à tenir cet engagement en accentuant encore nos efforts de gestion. Quant à la dette, nous ne souhaitons pas faire payer par les générations futures nos choix d'aujourd'hui. L'endettement pour la réalisation d'un équipement ne saurait excéder la durée d'utilisation de l'équipement financé.



Laetitia Remoissenet

Rappel : le budget global 2011 réparti en 15 politiques d'action

1. Adapter les transports et déplacements au développement durable de la commune
836 897 €

2. Aménager la ville et accompagner son développement futur
3 721 809 €

3. Préserver un cadre de vie de qualité
2 657 460 €

4. Favoriser l'accueil des jeunes enfants
799 527 €

5. Offrir un service scolaire et périscolaire de qualité
1 242 844 €

6. Accompagner les jeunes vers une citoyenneté responsable
448 477 €

7. Faciliter la vie des personnes âgées et dépendantes
147 944 €

8. Soutenir et accompagner les personnes fragilisées
124 030 €

9. Développer la pratique et l'animation sportive
4 415 526 €

10. Favoriser la vie culturelle et l'animation de la ville
1 081 313 €

11. Soutenir et développer la vie associative
55 719 €

12. Contribuer au développement économique, commercial & à l'emploi
60 146 €

13. Entretien et valoriser le patrimoine communal
772 942 €

14. Disposer d'une administration communale performante, au service de ses administrés
2 182 835 €

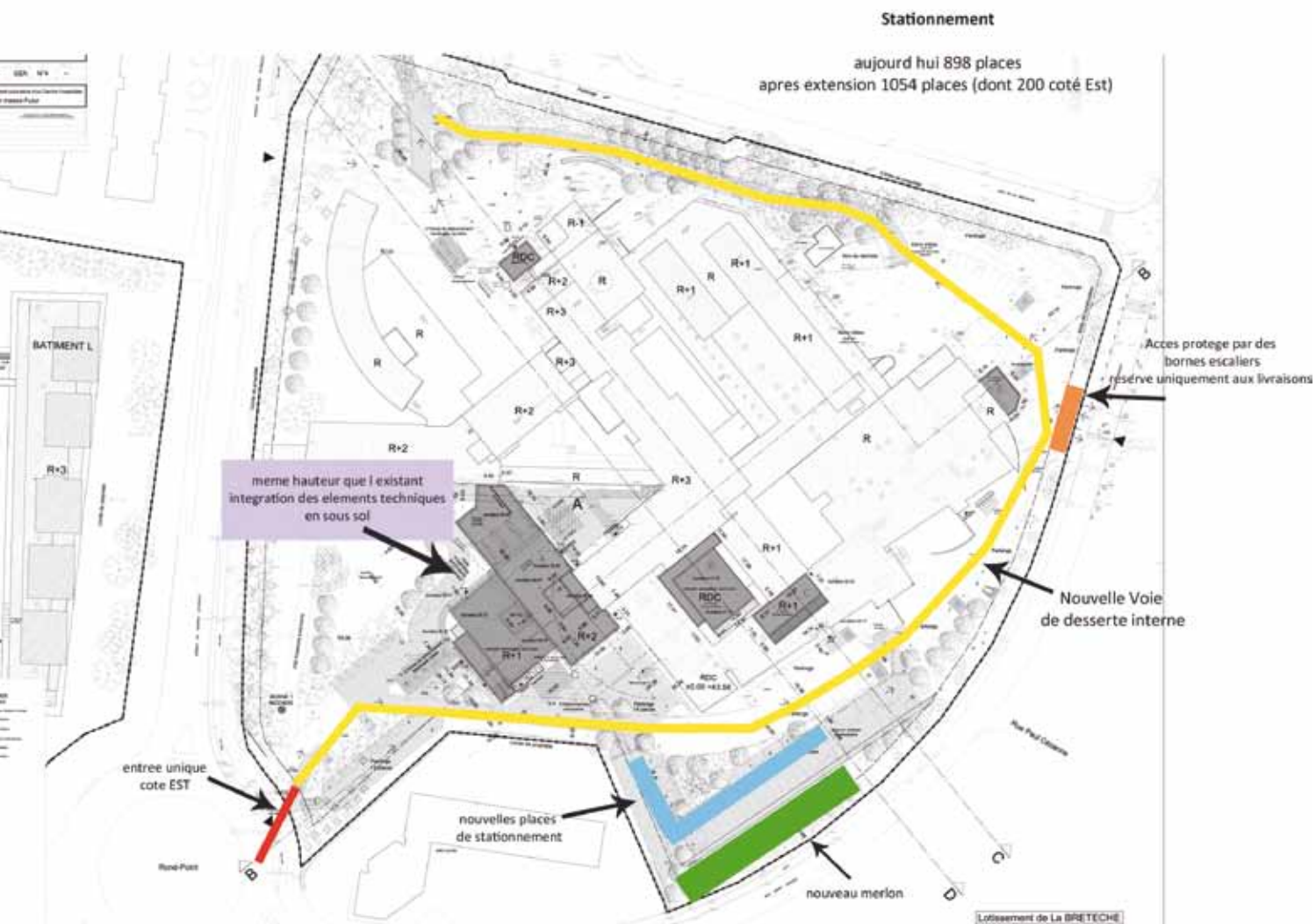
15. Optimiser la gestion financière et fiscale de la commune
765 324 €

Centre Hospitalier Privé : *la concertation garante d'un projet d'extension intégré*

Le centre hospitalier privé a fait savoir à la ville de Saint-Grégoire qu'il souhaitait se développer sur le territoire de la ville. La municipalité aurait souhaité une extension vers l'ouest de la clinique, malheureusement celle de 2004 avec le maintien à l'est de l'ensemble du plateau technique (blocs opératoires) rend aujourd'hui quasi-infaisable l'extension coté ouest.

C'est pourquoi en concertation avec l'association grégorienne des résidents de la Bretèche et des Melliers, la ville a été très attentive aux préoccupations du quartier en apportant une vigilance au projet d'extension. Entre le 25 février 2011 et le 20 avril 2011, 6 réunions de concertation ont été menées avec le Maire, le directeur du CHP et le Président de l'association de quartier, afin d'obtenir un projet qui s'intègre dans le quartier.

C'est dans un cadre juridique contraint que la Mairie a mené ces discussions. Plusieurs points de vigilance ont été soulevés et des éléments concrets, inscrits dans la demande de permis ont été obtenus.



INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT

Lutte contre les nuisances sonores

Afin de s'assurer que les nuisances sonores n'augmenteront pas une étude de bruit a été réalisée par le CHP. Par ailleurs, et conformément aux échanges que nous avons eu sur la période, le CHP a décidé de réaliser en sous-sol l'intégralité des éléments techniques générant une nuisance sonore.

Préservation des merlons

La préservation de l'intégration de la clinique dans un environnement vert est une priorité.

C'est pourquoi à la place de la sortie actuelle, en face de la rue Renoir, de nouveaux merlons seront constitués le long de l'avenue Saint-Vincent, renforçant ainsi, l'intégration sur la partie sud et protégeant du flux de voitures les rues adjacentes.

Autre point de vigilance, la réalisation de la nouvelle voie à l'intérieur de la clinique, obligera à modifier pour partie les merlons aujourd'hui en place le long de la rue de la Bretèche. Après échange, un engagement a été pris de replanter des végétaux d'un gabarit permettant de retrouver rapidement un aspect végétalisé dense.



LA CIRCULATION

Intégration dans le schéma global de déplacement

La ville a souhaité que préalablement au dépôt du permis de construire une étude de circulation soit réalisée afin d'intégrer ce projet au schéma global de déplacement dont elle s'est dotée. Si l'entrée principale de la clinique se situe à l'ouest, le jalonnement devra d'ailleurs être renforcé, l'une des conclusions a été la proposition de gérer l'entrée du côté EST uniquement sur le rond point Saint-Vincent et ainsi, de condamner les entrées et sorties sur l'avenue adjacente (il restera seulement un accès livraison, protégé par des bornes escamotables, rendant l'accès aux véhicules particuliers impossible).

Création d'une voie de desserte interne

Demandée depuis longtemps par les riverains, la ville a obtenu que soit créée une voie de desserte interne limitant ainsi la circulation sur l'avenue Saint-Vincent et sur la rue de la Bretèche. Ainsi, l'ensemble du flux lié à la clinique à l'EST se fera en son sein et non dans les rues du voisinage.

Gestion de stationnement

Avant d'accorder le permis sur la partie EST, le CHP a répondu favorablement à la proposition de construire un certain nombre de places supplémentaires : 130 du côté de l'entrée principale, 27 places de plus du côté EST (dans le cadre du permis d'extension). Portant le nombre de places du parking EST à 200. Ainsi, l'offre globale passera de 898 places actuellement à 1054 places après extension.

Plan Canicule :

recenser les personnes âgées isolées

Le recensement des personnes âgées ou handicapées vivant seules à leur domicile est engagé par le Centre Communal d'Action Sociale. Ce plan s'adresse aux personnes vulnérables, vivant isolées pendant l'été ou qui sont affectées par un handicap ou des problèmes de santé lourds et en état de dépendance.

Ces personnes peuvent s'inscrire auprès du CCAS au 02 99 23 19 23. Seront demandés : les nom, prénom, date de naissance, adresse et numéro de téléphone de la personne, ainsi que ceux d'un proche ou d'une autre personne pouvant être contactée en cas de besoin, et les périodes éventuelles d'absence pendant l'été. Dans un souci de confidentialité et de respect de la vie privée des personnes, les informations recueillies ne pourront être utilisées à d'autres fins que la prévention des risques liés à une éventuelle canicule.

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
<http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule/>
www.meteo.fr ou 32 50 (02 341 000000)

Conseils pour prévenir les malaises et les coups de chaleur :

- **Protégez-vous de la chaleur :** ne sortez pas aux heures les plus chaudes, fermez volets et rideaux exposés au soleil, ouvrez les fenêtres aux heures les plus fraîches du matin et du soir.
- **Rafrâchissez-vous :** demeurez dans les pièces les plus fraîches ou dans des lieux ombragés, climatisés à proximité de chez vous, humidifiez votre corps plusieurs fois par jour (douche, brumisateur...).
- **Buvez et continuez à manger :** consommez de l'eau, des jus de fruits le plus possible même si vous n'avez pas soif, ne supprimez pas vos repas.
- **N'hésitez pas à vous faire aider** en demandant des conseils à votre médecin, votre pharmacien ou votre aide à domicile...

Pratique : Renseignements et inscriptions auprès de Madame Aussant ou Madame Robin au 02 99 23 19 23 – Direction «Bien Vieillir, Handicap et Dépendance».



USG Basket ball

retour sur une année de présidence



3 questions à Bernard Mancardi, nouveau président de l'USG Basket ball ...

Le Mensuel : Pouvez-vous nous parler de votre 1^{ère} année en tant que président de l'association ?

Bernard Mancardi : Je suis très satisfait de l'enthousiasme et de l'assiduité des jeunes licenciés. Je tiens à saluer les coaches des équipes qui sont la plupart du temps des parents de joueurs. Pour autant, j'incite chaque parent à s'impliquer davantage au sein de l'association, toute aide quelle qu'elle soit est la bienvenue

(covoiturage, participation aux matchs des joueurs...). Actuellement, le club fonctionne grâce aux bénévoles qui conjuguent leur activité professionnelle et l'engagement au sein de l'USG. Toutes ces petites mains rendent les relations très amicales et j'en profite pour remercier le soutien apporté par les membres du Conseil Municipal. Un remerciement tout particulier à Fabian Bouvier, responsable du service Enfance Jeunesse et Sports, toujours disponible et efficace.

Le Mensuel : Pouvez-vous nous dresser un bilan de la saison en quelques lignes ?

Bernard Mancardi : La philosophie du club étant de permettre à nos licenciés de prendre du plaisir. Nous sommes donc satisfaits des résultats obtenus par nos différentes équipes de jeunes. Concernant nos séniors, les résultats sont mitigés, les Garçons 1 se maintiennent en excellence départementale, les Garçons 2 en Honneur. En revanche l'équipe séniors des filles, après avoir connu une saison difficile suite à de nombreux départs, se trouve en bas du tableau malgré de gros efforts en 2^{ème} partie de saison.

Le Mensuel : La fin de saison marquée par le Tournoi des Amis, comment s'est déroulée cette journée ?

Bernard Mancardi : Ce tournoi existe depuis plusieurs années déjà. Il a pour but de marquer la fin de saison effectivement, mais aussi de fédérer. Les parents et leurs enfants partagent à cette occasion le même terrain, joueurs ou non, dans un esprit de grande convivialité. Des questionnaires, des jeux ludiques, d'adresse et de rapidité sont associés à ce tournoi. Il faut par conséquent avoir des jambes mais aussi et surtout une tête pour remporter ce tournoi. Le soir, après l'assemblée générale, un repas a été organisé dans une ambiance festive et musicale.



Le club de badminton sous les feux de la rampe

La saison 2010 / 2011 a été profitable pour le club de badminton grégorien, qui de part ses exploits conserve sa place dans le haut du classement départemental tant en terme de résultats que du nombre de licenciés, en augmentation de 20% par rapport à la saison dernière. Par ailleurs, le club est depuis 2 ans, labélisé 3 étoiles (le maximum). Cette labellisation prend en compte les créneaux disponibles, les passages de plume (niveau des joueurs), les jeunes en pôle et bien sur les résultats obtenus.

Les jeunes (de 9 à 18 ans) ont remporté 7 titres de champions de Bretagne, mais aussi 3 champions d'Ille et Vilaine par équipe pour les poussins, minimes et cadets et Marion Le Turdu (en poussin) qui obtient un triplé en simple dame, double et double mixte. Pour la 2^{ème} année consécutive, le club est le plus titré au niveau départemental.

Les adultes ne dérogent pas à la règle puisque 2 titres de champions de Bretagne ont été remportés, dont l'entraîneur du club Jérémy Bloutin, qui se fait fort d'un des titres. Par ailleurs, deux des équipes régionales montent en division supérieures, l'une en régionale 2 et l'autre en régionale 3, pour, nous leur souhaitons, peut être accéder en Nationale en 2012.

Le club et son équipe encadrante enseignent ce sport sous 4 axes, le loisir, la compétition jeune, la montée en division supérieure et l'attractivité du badminton pour les femmes en créant des tournois exclusivement réservés aux joueuses. Dès Septembre, toujours dans l'objectif de la découverte du sport un créneau mini bad sera mis en place pour les 5/7ans.

Toute personne souhaitant participer à l'accompagnement pour que l'équipe de régionale 2 puisse monter en Nationale est la bienvenue et n'hésite pas à contacter Laure Brouard, présidente du club à fib35.saint-gregoire@gmail.com



ADMR Trait d'Union Bol d'Air :

une expérience innovante d'accueil temporaire

Les deux services de répit Trait d'Union et Bol d'Air s'adressent aux familles et aux parents de personnes autistes, polyhandicapées ou de troubles envahissants du développement. La démarche et le projet social de cette association se veulent innovants. Peu d'associations proposent de tels services en Ille-et-Vilaine. Son seul objectif est de concourir au bien-être de ses usagers : les personnes en situation de handicap avec un lourd degré de dépendance et leurs familles.

L'association ADMR TUBA est basée à Saint-Grégoire mais a un rayon d'action sur tout le département. Trait d'Union s'adresse aux adultes et Bol d'Air aux enfants à partir de 6 ans. Elle assure un service d'accueil temporaire à destination d'enfants et d'adultes souffrant de troubles envahissants du développement, autistes ou polyhandicapés. Ces accueils temporaires favorisent les moments de répit pour les parents et leurs familles qui peuvent alors vaquer à d'autres occupations et améliorer leur quotidien. Ils se déroulent le week-end (du vendredi soir au dimanche soir) et durant les vacances scolaires sur des sites extérieurs adaptés ou à domicile mais de manière plus restreinte. La construction d'une structure fixe d'accueil temporaire est prévue à Saint-Grégoire dans un environnement naturel de qualité dans les années à venir. La ville de Saint-Grégoire a voté début 2010 l'acquisition d'un terrain à cette fin. L'activité de l'association est en constante progression. Elle doit répondre à une demande qui est de plus en plus difficile à satisfaire par manque de moyen. Face à ce constat, l'association est à la recherche permanente de moyens humains et financiers. Toutes les bonnes volontés grégoriennes sont les bienvenues pour concrétiser les projets de Trait d'Union Bol d'Air. Par exemple, dans le cadre de l'organisation des vacances scolaires d'été 2011, l'association a besoin de renforcer ses effectifs pour la gestion de l'intendance et de ses équipes. Mais les personnes moins disponibles peuvent tout simplement adhérer à l'association et ainsi apporter leur soutien moral. L'adhésion n'est que de 5 euros. L'association a organisé un Fest Noz à Janzé le 9 avril dernier avec plus de 250 participants dont les bénéfices ont intégralement été reversés à son profit. Une telle opération permettra de financer des sorties, de l'équithérapie, de l'art thérapie, l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports des usagers et de former spécifiquement les accompagnateurs.



Marche Nord'Ille Saint-Grégoire :

la nouvelle association réservée à la marche nordique

La marche nordique a véritablement bénéficié de son propre effet de mode de ces dernières années. Elle s'est rapidement transformée en une activité à part entière, aujourd'hui bien distincte de la traditionnelle randonnée. Cette discipline est très demandée par une population d'un profil très diversifié. La demande croissante de pratiquer cette discipline a permis la création d'un club réservé à celle-ci à Saint-Grégoire. Depuis le mois de juin, l'association Marche Nord'Ille Saint-Grégoire accueille les adeptes de la marche nordique.



Une paire de bâtons, spéciaux pour la marche nordique, un équipement de randonnée, une paire de chaussures hautes ou basses cramponnées : vous voici prêt pour la pratique de la marche nordique. Cette discipline est originaire, comme son nom l'indique, des pays scandinaves. Elle est apparue en France il y a quelques années. Elle diffère de la randonnée classique sur plusieurs points. Il s'agit en réalité d'une activité plus proche de la gymnastique d'entretien ou du fitness, le tout en pleine nature. Elle favorise le travail de tous les muscles du corps avec un rôle important sur le système cardio-vasculaire. Marche Nord'Ille Saint-Grégoire propose chaque semaine une séance de 2 heures environ, en alternance le mercredi matin ou le jeudi après midi. Ces séances sont conduites par des initiateurs permettant à chacun d'acquérir les bons gestes. Cela exige 10 minutes d'échauffement et d'étirements à la fin de l'exercice.

L'allure de la marche nordique est généralement plus rapide que celle de la randonnée. C'est avant tout un sport d'endurance efficace sur le bien être physique, le système cardiovasculaire, l'amplitude pulmonaire, tonification de la chaîne musculaire, réduction de la charge sur les articulations du dos, des genoux, des chevilles et des pieds, la perte de poids, la prévention de l'ostéoporose, le renforcement du système immunitaire, etc... Marche Nord'Ille vous donne donc rendez-vous en alternance le mercredi matin de 9h30 à 11h30 au Parc des Gayeulles de Rennes ou le jeudi de 14h30 à 16h30 à la Base Plein Air de Saint-Grégoire. L'adhésion au club avec la licence à la Fédération Française de Randonnée, ainsi que la présentation d'un certificat médical de non contre indication à la randonnée sont obligatoires. Le prêt de bâtons est proposé pour 2€ par le club.

Informations et renseignements auprès de Mme Joëlle Madiec (Présidente) au 06 08 68 54 24 ou Mme Brigitte Baudry (Secrétaire) au 06 32 27 71 93.

Traditionnelle fête annuelle de la résidence Bellevue

Chaque année la résidence pour personnes âgées Bellevue programme une journée festive et de rencontres. Cette journée s'organise autour de deux temps forts : un déjeuner et diverses animations durant tout l'après-midi. Les résidents, les familles, mais aussi le personnel ont ainsi la possibilité de se retrouver durant cette journée.

Samedi 17 septembre, la résidence pour personnes âgées de Bellevue sera en fête. Ce rendez-vous fait maintenant partie depuis quelques années de l'agenda de septembre des grégoriens. Chaque année, cet événement réunit plus d'une centaine de participants.

A partir de 12h30, les résidents se retrouveront pour l'apéritif, accompagnés de leurs amis, familles, et personnel de l'établissement. Suivra ensuite un déjeuner «galette saucisse» : un instant privilégié pour échanger...

Une kermesse et un vide grenier seront organisés l'après-midi de 14h à 18h. Des confitures réalisées par les résidents sont mises en vente. Celles-ci accompagneront parfaitement la dégustation de gâteaux et crêpes proposées. L'après-midi sera également agrémenté d'une animation prévue cette année autour du chant.

Durant cette journée, la majorité des familles des résidents sont présentes au rendez-vous. Leur présence permet le succès de cette journée conviviale. Ce sont elles, aussi, qui assurent la mise en place des stands et l'animation. **L'après-midi est ouvert à toutes et à tous, n'hésitez donc pas à venir vous divertir avec les 70 résidents de Bellevue, ils vous attendent.**



Pratique : Traditionnelle fête de la résidence Bellevue

Samedi 17 septembre, ouvert à tous de 14h à 18h

Informations et renseignements auprès de la résidence Bellevue, 2 rue de la Chapellerie ou au 02 99 23 15 44

9^{ème} Prix des Lecteurs : 10 romans à lire, 1 à élire

Le Prix des Lecteurs est une sélection de romans proposés par l'association « Lire à Saint-Grégoire » et la Médiathèque, fruit d'un travail d'équipe qui privilégie dans ses choix l'écriture et l'exploration de voies littéraires originales.

Depuis le 1^{er} octobre 2010, les romans sélectionnés pour concourir étaient à la disposition du public de la Médiathèque. Début Mai, après lecture des 10 ouvrages, les lecteurs inscrits ont pu voter pour leur livre « coup de cœur » sur les bulletins de vote mis à disposition. Pour cette édition, il y a eu 77 inscrits et 62 votants. Le 9^{ème} Prix des Lecteurs de Saint-Grégoire a été décerné ce vendredi 27 mai 2011 à la Médiathèque, tandis que 5 bons d'achat de livres d'une valeur de 30€ chacun ont été offerts aux participants, par tirage au sort.

Cette année, le Prix des Lecteurs a été remis à *La Perrita* d'Isabelle Condou, l'histoire de deux femmes que tout oppose, se remémorant le fil de leur destin tandis qu'elles se préparent chacune de leur côté l'anniversaire d'une même jeune fille.



Voici le palmarès 2011

- 1/ *La Perrita* – Isabelle Condou (15 votes)
- 2/ *les Chaussures Italiennes* – Henning Mankell (14 votes)
- 3/ *Pierres de mémoire* – Kate O'Riordan (8 votes)
- 4/ *La double vie d'Anna Song* – Minh Tran Huy (7 votes)
- 5/ *Zola Jackson* – Gilles Leroy (5 votes)
- 6/ *La Solitude des nombres premiers* – Paolo Giodano (4 votes)
- 7/ *Là-Haut tout est calme* – Gerbrand Bakker (3 votes)
- Et à égalité
- 8/ *Yanvalou pour Charlie* – Lionel Trouillot (1 vote)
- 9/ *Le sommeil du Caiman* – Antonio Soler (1 vote)
- 10/ *Des myrtilles dans la yourte* – Sara Dars (1 vote)

« De nouveau, chaque auteur a été cité au moins une fois en premier, c'est une satisfaction car cela prouve que nos choix plaisent au public lecteur » précise Claudine Prié, présidente de l'association Lire à Saint-Grégoire, lors de la remise des Prix.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour la soirée de lancements du 10^{ème} Prix des Lecteurs, le vendredi 30 septembre 2011 à 19h à la Médiathèque.

7 « woman farmer » du GEDA de Rennes Nord publient un livre de cuisine

Les 7 agricultrices du Groupe d'Etudes et de Développement Agricoles (GEDA) de Rennes Nord ont décidé de rédiger et de publier un livre de recettes de cuisine dont le titre est *en un tour de main*. Elles souhaitent ainsi présenter des recettes simples à préparer, à base de produits locaux, sains et peu chers. Au travers de cette publication, ces agricultrices veulent montrer une image positive de leur profession, bien au-delà des préjugés qu'elle peut susciter auprès d'un public citadin.

Les 7 agricultrices du GEDA de Rennes Nord, baptisé « Campagne en ville », ont souhaité révéler une image moderne et dynamique de la profession d'agriculteur en écrivant un livre. Ces 7 auteurs « woman farmer » vous proposent 35 recettes. Le choix de ce nombre de recettes n'est pas un hasard : il correspond au numéro du département d'Ille-et-Vilaine. Ces recettes sont toutes très simples à préparer : les enfants, accompagnés de leurs parents, peuvent les réaliser sans difficulté. De plus, la présentation se veut originale et ludique puisqu'elle est sous forme de bande dessinée. Vous aurez également la possibilité de découvrir les produits locaux du bassin rennais : lait, crème, œuf, volaille, porc, bœuf... Les recettes ont toutes été testées par les auteurs. Une attention particulière a été réservée pour celle confiture de lait. Les 7 agricultrices possédaient chacune leur propre recette. Pour choisir la meilleure, elles ont

procédé à une dégustation en aveugle. Elles ont ainsi pu classer les sept confitures de lait préparées et choisir la meilleure recette d'entre elles correspondante. Les auteurs ne cachent pas que ce travail a passionné. Il leur a surtout permis de se rencontrer régulièrement durant l'année et demi de rédaction de l'ouvrage, malgré leur relatif éloignement géographique. Ce livre de recettes sera disponible lors du Comice Agricole du Canton de Betton qui se tiendra cette année à Saint-Grégoire le samedi 3 septembre. Le GEDA de Rennes Nord organise à cette occasion une randonnée ludique et culturelle ouverte à tous. Le départ sera donné à partir de 10h de la Ferme du Bas de la Lande. Son parcours comprendra différentes étapes, avec au programme, des dégustations (fontaine à lait, pomme...) et la découverte des métiers de meunier et de vannier.



Zoom service : Enfance, Jeunesse et Sports

Le service Enfance, Jeunesse et Sports propose toutes les activités destinées aux enfants, jeunes et sportifs. Une équipe jeune, dynamique et enthousiaste travaille en coopération avec les différents services de la ville de Saint-Grégoire pour organiser diverses activités sportives, culturelles et artistiques. L'équipe d'animateurs s'adapte aux préoccupations des jeunes grégoriens pour répondre aux mieux à leurs attentes grâce aux différentes structures dont elle dispose.

Chaque année, le service Enfance, Jeunesse et Sports propose un panel assez complet d'activités aux jeunes, et moins jeunes, grégoriens. Au travers de celles-ci, ce service souhaite être le vecteur d'une image positive de la ville de Saint-Grégoire et de ses services. Le « bien-être » est un axe primordial de la politique de la ville, que le service Enfance, Jeunesse et Sports souhaite développer au travers de projets éducatifs et pédagogiques autour du sport, de l'alimentation et du développement durable. Ces différentes valeurs sont transmises aux grégoriens durant les différents journées et séjours qu'organisent le service : journée de Prévention, journée Sports et Handicap, séjour Ski, séjours Eté, Faire-Play @ Saint-Grégoire... Deux nouveautés vont prochainement être mises en place.

L'école multisports proposera des activités aux jeunes grégoriens dans le but de les orienter vers une association. Il s'agira de faire la promotion des associations grégoriennes auprès des jeunes, pour que ceux-ci s'investissent davantage dans le tissu associatif de leur environnement proche. Le service va aussi proposer des activités sportives pour les adultes. Celles-ci étaient auparavant réservées aux enfants et adolescents, elles vont dorénavant s'ouvrir aux adultes. Ainsi, des activités (badminton, basket, foot...) seront proposées tous les lundis soirs de 18h à 20h30. Des sorties seront également prévues avant les vacances scolaires.



Saint-Grégoire, le Mensuel

Insertions publicitaires

Saint-Grégoire, le Mensuel, magazine municipal de la ville, est distribué dans les 4300 foyers grégoriens, envoyé dans les 37 communes de Rennes Métropole et mis à disposition dans les bâtiments publics grégoriens.

Nous vous proposons de profiter de cette vitrine et de participer au financement de ce support en y insérant vos publicités. En effet, la « 3^e de couverture » (avant dernière page) est réservée aux annonces publicitaires.

Vous avez la possibilité de réserver des espaces allant du 1/8^e de page à la page entière.

Vous trouverez ci-dessous les tarifs que nous vous proposons pour les insertions publicitaires.

Espace	Annonces	1 parution	5 parutions	11 parutions
1/8 de page 8,5 x 6 cm	grégorien	50,00 €	200,00 €	385,00 €
	non grégorien	65,00 €	260,00 €	500,50 €
1/4 de page 8,5 x 11 cm	grégorien	100,00 €	400,00 €	700,00 €
	non grégorien	125,00 €	500,00 €	962,00 €
1/2 page 18 x 13,5 cm	grégorien	200,00 €	800,00 €	1540,00 €
	non grégorien	250,00 €	1000,00 €	1925,00 €
1 page 18 x 25,5 cm	grégorien	400,00 €	1600,00 €	3080,00 €
	non grégorien	500,00 €	2000,00 €	3850,00 €

Vous pouvez obtenir de plus amples informations à propos de ces insertions en contactant notre service communication (02 99 23 19 23 ou communication@saint-gregoire.fr).

En espérant vous compter parmi nos annonceurs.

JUILLET/AOÛT
2011

Saint-Grégoire

L'agenda

Séjours séniors

Du vendredi 16 au mardi 20 septembre à Agon Coutainville (50) dans le village vacances « le Home du Cotentin »

Le séjour séniors organisé par le CCAS, s'adresse aux personnes de plus de 60 ans à la date de départ ou 55 ans pour les personnes handicapées et fait l'objet d'une convention de financement avec l'Association Nationale des Chèques Vacances. Animations et excursions seront au programme pendant cinq jours en bord de mer sur la baie du Mont Saint-Michel et à 50m de la plage et de sa longue promenade.

Forum des Associations

Samedi 10 septembre, de 9h à 13h, au COSEC

Ne manquez pas le rendez-vous incontournable des associations. La ville vous propose de rencontrer l'ensemble des associations présentes à Saint-Grégoire. L'occasion de découvrir, d'échanger et de s'inscrire à une activité, qu'elle soit sportive, culturelle, solidaire ou artistique.



*** Médiathèque, heures d'ouvertures :**

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h /14h-18h

Jeudi : 15h30-18h

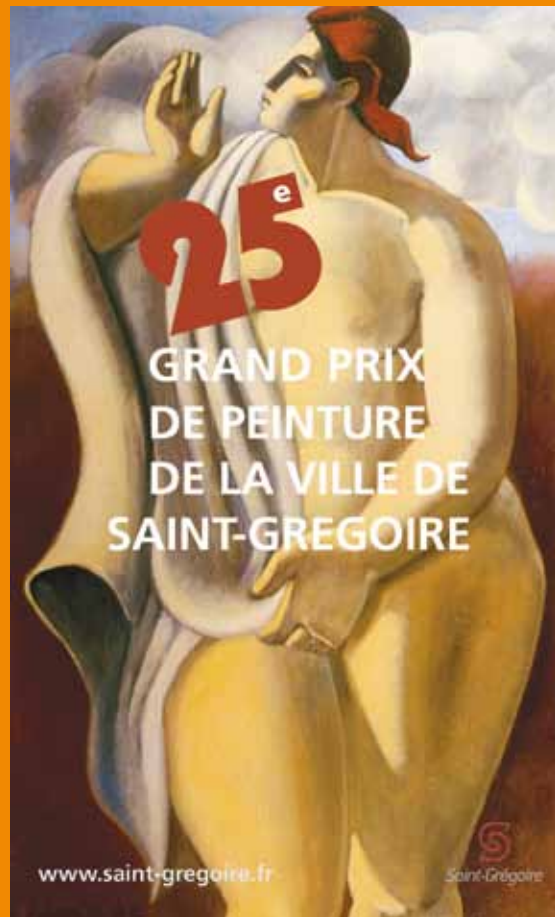
Vendredi : 15h30-19h

Samedi : 10h-12h/14h-17h

Grand Prix de Peinture

Du dimanche 13 au dimanche 27 novembre, au Centre d'Animation de la Forge, entrée libre.

L'exposition du Grand Prix de Peinture est ouverte à tous, amateur de peinture contemporaine ou simples curieux.



Pour en savoir plus : 02 99 23 19 23

www.saint-gregoire.fr

